

OBSERVATOIRE
DES
POLITIQUES
CULTURELLES
DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

**MASTER 2 DIRECTION
DE PROJETS CULTURELS**

**CYCLE PROFESSIONNEL DE FORMATION CONTINUE
DES CADRES CULTURELS TERRITORIAUX**

11^e PROMOTION 2010-2011



Une formation transversale et itinérante axée sur le développement durable et la gouvernance culturelle territoriale

→ Des connaissances théoriques transversales, délivrées dans une perspective opérationnelle

L'objectif de cette formation généraliste est de constituer un espace de réflexion et de confrontation d'expériences, de fournir des outils d'analyse théoriques et opérationnels. Il s'agit, d'une part, de permettre aux participants de mieux appréhender les enjeux artistiques et culturels pour accompagner de façon plus pertinente les réponses des politiques publiques et des projets artistiques et culturels. Il s'agit, d'autre part, d'enrichir leurs capacités de management de gestion et d'organisation.

→ Des clés de compréhension d'un environnement politique complexe et évolutif

La place de la culture dans les politiques publiques, notamment celles des collectivités territoriales, nécessite un accompagnement toujours plus innovant en termes de management et de projets, dans un environnement de plus en plus complexe et dans un contexte de renouvellement des bases de coopération des collectivités publiques entre elles. Le Master propose aux stagiaires des clés de compréhension de ces enjeux culturels, de manière à actualiser leurs connaissances et à les préparer à l'appréhension des problématiques de demain.

→ Une ouverture sur l'Europe et l'international

Inscrite dans une dynamique européenne d'échange et de coopération, la formation proposée dans le cadre du Master accorde une large place à la dimension internationale de l'innovation et du développement artistique et culturel. Deux voyages d'étude sont d'ailleurs prévus à l'étranger : à Bruxelles, et dans une autre capitale culturelle internationale. Les précédentes promotions ont eu l'opportunité de partir à Montréal, Istanbul, Berlin...

→ Un réseau solidaire

Créé en 1984 sous la forme d'un DESS par l'IEP et l'Université de Grenoble II, le Master fait figure de pionnier parmi les formations continues en alternance. Fort de cette ancienneté et du soutien du ministère de la Culture et de la Communication, il représente aujourd'hui un réseau d'environ 275 professionnels en poste qui illustrent, par l'évolution de leurs responsabilités, l'apport important que représente cette formation de haut niveau dans leur parcours. Ce réseau solidaire s'appuie sur une association chargée d'organiser les contacts entre les anciens stagiaires et la circulation des informations (emplois, questions d'actualité...).

→ Une formation sur mesure pour les professionnels des domaines artistiques et culturels

La formation s'adresse aux responsables culturels français et étrangers :

- responsables des services culturels de l'État, des Communes, Départements, Régions, Établissements de coopération intercommunale et des équipements qui leur sont rattachés ;
- responsables d'équipements et/ou de projets artistiques et culturels publics ou privés ;
- élus ou personnes ayant auparavant exercé un mandat d'élu (des places sont réservées à leur intention) ;
- opérateurs artistiques ou culturels européens ou étrangers.

→ Des intervenants de qualité

120 intervenants participent au Master. Sont particulièrement sollicitées les personnalités les plus significatives de l'université et de la recherche, de la sphère politique, du monde de l'art et de la culture, de l'administration publique, en France, en Europe et en Amérique du Nord.

→ Un diplôme national, délivré par l'IEP de Grenoble et soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication

Le Master « Direction de projets culturels » est une spécialité du Master « Politiques publiques et changement social » de l'Institut d'études politiques de Grenoble. Ce diplôme de 2^e cycle est délivré par l'Université Pierre Mendès France - Grenoble II et l'IEP de Grenoble. La conception et la mise en œuvre de la formation sont assurées par l'Observatoire des politiques culturelles, en lien avec la direction pédagogique de l'IEP de Grenoble.

Le programme 2010-2011*

→ 1^{er} thème

Dynamiques artistiques et culturelles et développement culturel de la société

- Enjeux artistiques et culturels contemporains : créativité et innovation, diversité culturelle, industries culturelles et mondialisation ; culture et lien social ; cultures et développement durable des territoires...
- Espaces artistiques et culturels contemporains ; arts numériques ; réseaux culturels en Europe et dans le monde ; art et artistes dans l'espace public rural ou urbain, nouveaux territoires de l'art...
- Publics, pratiques, acteurs des territoires : comportements des publics de la culture ; pratiques artistiques et culturelles territoriales ; médiation artistique et culturelle ; éducation et enseignements artistiques...

→ 2^e thème

Les politiques de la culture : organisation et stratégies du local à l'international

- Les politiques de la culture en France et en Europe : gouvernance métropolitaine ; compétences et responsabilités de l'État, des régions et des collectivités territoriales ; recompositions et stratégies des territoires ; politiques de régénération urbaine ou rurale...
- L'évaluation dans les politiques culturelles, l'observation culturelle en région ; les indicateurs culturels et l'évaluation ; la Iof et son impact territorial ; construction et pérennisation des outils de l'observation...
- L'action culturelle internationale : relations extérieures de la France et de l'Europe ; coopération décentralisée des collectivités territoriales et francophonie ; partenariats artistiques et culturels européens et internationaux ; la culture et le développement durable...
- L'espace culturel territorial : déplacements en région et transfrontalier.
- L'espace culturel européen : voyage d'étude à Bruxelles.
- L'espace culturel international : voyage d'étude en projet pour 2011 d'une durée d'une semaine dans une capitale culturelle à l'étranger.

→ 3^e thème

Économie, droit et management culturels

- Économie de l'art et de la culture ; industries culturelles et stratégies territoriales ; nouvelles économies locales en France et dans le monde ; art, culture, développement local et attractivité ; financement public et privé de la culture ; innovation et stratégies locales, culture et économie sociale et solidaire...
- Droit du secteur artistique et culturel : droits culturels internationaux ; encadrement juridique du travail de la création ; propriété intellectuelle ; modes de gestion des équipements culturels (EPCC, SCOP, SCIC...); les partenariats publics, privés ; les marchés publics et la culture...
- Management et performance des organisations culturelles publiques et privées ; gouvernance et stratégie des organisations dans le secteur culturel ; marketing des organisations culturelles...
- Soutenance des rapports d'études de projet artistique et culturel.

*Programme donné à titre indicatif et susceptible de modifications

CALENDRIER DES SESSIONS 2010

- 25 au 29 janvier 2010
- 22 au 26 mars 2010
- 17 au 21 mai 2010
- 28 juin au 2 juillet 2010
- 4 au 8 octobre 2010
- 29 novembre au 3 décembre 2010

CALENDRIER DES SESSIONS 2011

- 24 au 28 janvier 2011
- 21 au 25 mars 2011
- 9 au 13 mai 2011
- 27 juin au 1^{er} juillet 2011
- 3 au 7 octobre 2011
- 14 au 18 novembre 2011
- 1 et 2 décembre 2011

Informations non contractuelles, données à titre indicatif

Questions pratiques sur le Master

→ Dates et lieux

- 12 semaines de formations et 2 jours de bilan répartis sur 2 ans (soit environ 435 heures de formation).
- Des sessions en France : à Grenoble, en région Rhône-Alpes, dans d'autres régions.
- Deux sessions à l'étranger : à Bruxelles et dans une autre capitale culturelle internationale.
- La première session est programmée du 25 au 29 janvier 2010 à Grenoble.

→ Pré-requis

- Maîtrise d'enseignement supérieur ou première année de Master ou diplôme équivalent.
- Une dérogation peut être accordée par l'Université aux candidats disposant d'une solide expérience professionnelle après examen des dossiers, selon le principe de la validation des acquis professionnels.

→ Nombre d'étudiants par promotion

- 24 maximum.

→ Dépôt de candidatures

Le dossier de candidature doit être retourné à :
l'Observatoire des politiques culturelles,
1 rue du Vieux Temple, 38000 Grenoble,
avant le 21 septembre 2009, délai de rigueur.
Audition des candidats présélectionnés :
13, 14, 15 octobre 2009 à Grenoble.

L'Observatoire des politiques culturelles (OPC) est un organisme national, conventionné avec le ministère de la Culture et de la Communication. Il bénéficie également du soutien de la Région Rhône-Alpes, du Département de l'Isère, de la Ville de Grenoble, de l'université Pierre Mendès-France et de l'IEP de Grenoble. Son projet se situe à l'articulation des enjeux de société, des enjeux artistiques et culturels et des politiques publiques territoriales, du local à l'international. Il accompagne les services de l'État, les collectivités territoriales – élus, responsables de services et d'équipements –, les acteurs artistiques et culturels dans la réflexion sur les politiques culturelles territoriales et leur mise en œuvre.

Son positionnement singulier entre le monde de la recherche, de l'art et des collectivités publiques lui permet d'être un interlocuteur pertinent pour éclairer la réflexion, suivre et impulser les innovations et le développement de l'action publique.

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expérience significative des politiques territoriales en Europe comme en région.



Contacts :

Observatoire des politiques culturelles
1 rue du Vieux Temple 38000 Grenoble
Tel. 04 76 44 33 26
Fax 04 76 44 95 00
contact@observatoire-culture.net
www.observatoire-culture.net

→ Coût de la formation

- Les frais pédagogiques : 5 500 € pour le cycle complet.
- Les frais d'inscription universitaire : environ 600 € pour les deux années universitaires.
- Une prise en charge partielle des frais pédagogiques par **le CNFPT** est possible pour des candidats cadres A des collectivités territoriales après examen du dossier par un comité d'évaluation.

→ Direction de la formation

Directeur de la filière
« Direction de Projets Culturels du Master » :
Philippe Teillet, Maître de conférences IEP Grenoble.
Directeur de la formation : Jean-Pascal Quiles,
Directeur adjoint de l'Observatoire des politiques culturelles.

Dossier de candidature et informations complètes sur le Master disponibles en ligne : www.observatoire-culture.net

